



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DE PARCAY-MESLAY

Séance du mardi 9 septembre 2025

18h

Liste des délibérations

L'an deux mille vingt-cinq, le neuf septembre à dix-huit heures, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action sociale de Parçay-Meslay, légalement convoqués le deux septembre, se sont réunis en séance non publique, en Mairie principale, sous la présidence de Monsieur Bruno FENET, Président, et ont délibéré comme suit :

APPROBATION ET INFORMATION

- . Désignation du secrétaire de séance : Désignation à **l'unanimité** de **Monsieur Jean-Pierre GILET**.
- . Approbation à **l'unanimité** du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 10 juin 2025.
- . Information des décisions prises par le Président sur le fondement de l'article R. 123-21 du Code de l'action sociale et des familles

Aucun point délibératif n'étant inscrit à l'ordre du jour, les membres du conseil d'administration n'ont pas eu à délibérer.

*Avis affiché en mairie et publié sur le site internet de la commune (www.parcay-meslay.fr)
le : 11/09/2025*